

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE GRENADE-SUR-GARONNE  
Séance du 22 mars 2022**

Le mardi 22.03.2022, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués (date de la convocation : 15.03.2022), se sont réunis sous la présidence de Mr. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade (Présidence confiée à Mme MOREL-CAYE, 1<sup>ère</sup> Adjointe, durant l'examen, le débat et le vote du Compte Administratif 2021).

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Anna, Maires Adjointes.

Les conseillers municipaux :

M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme IBRES Laetitia, Mme GARCIA Hélène, Mme VIDAL Aurélie, Mme LOUGE Monique.

Représentés : M. LOQUET Pierre (par Mme BOULAY), Mme BRIEZ Dominique (par M. PEEL), M. DOUCHEZ Dominique (par M. DELMAS), M. XILLO Michel (par M. BOURBON), Mme MANZON Sabine (par Mme MOREEL).

Absents : Mme AUREL Josie, M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : Mme MOREEL Valérie.

**Délibération n° 31-2022.**

**Affectation du résultat d'exploitation 2021.**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021,  
Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2021,  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF 2020	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	MONTANTS A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST.	-1 224 941.30 €	0.00 €	913 771.30 €	255 736.37 € 1 140 545.31 €	884 808.94 €	<b>573 638.94€</b>
FONCT.	2 717 831.05 €	0.00 €	1 040 183.58 €			<b>3 758 014.63 €</b>

Considérant que le seul résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat et qu'il doit, en priorité, couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,  
Sur proposition de Mme MOREL CAYE, Adjointe au Maire déléguée aux finances,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021</b>	<b>3 758 014.63 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture de l'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	- €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (C/1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement	3 758 014.63 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0.00 €

Pour extrait conforme  
Jean-Paul DELMAS  
Maire de Grenade

Accuse de réception en préfecture  
ORF-2022-20220322-31-2022-DE  
Date de transmission : 29/03/2022  
Date de réception préfecture : 29/03/2022

